



Lettre d'accompagnement - Documents Financiers ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

Chers Parents,

Vous trouverez ci-après les différentes informations administratives relatives à l'année scolaire 2025-2026.

Votre attention est attirée sur la nécessité de prendre connaissance des documents listés ci-dessous et de retourner à « l'économat » (par courrier ou déposé à l'accueil dès cet été et au plus tard le jour de la rentrée) la « fiche de règlement du 1^{er} trimestre » (DOC 3), accompagnée de l'attestation d'assurance scolaire25-26. Nous vous remercions de ne pas remettre par erreur ces documents aux maitresses.

<u>Pour les quelques familles qui règlent encore par chèque</u> cette fiche devra être accompagnée du règlement des frais de scolarité du 1^{er} trimestre 2025-2026.

Nous invitons ces familles à opter pour le prélèvement automatique.

Pour les familles qui étaient déjà en prélèvement automatique et les nouvelles familles qui ont déjà transmis leur Mandat+RIB lors de leur inscription, le mandat SEPA reste valable. Il n'est pas nécessaire de joindre à nouveau ces éléments. Il faut juste préciser au bas de la deuxième page de la Fiche de Règlement le nombre de prélèvements souhaités par trimestre (1 ou 3).

Liste des documents :

- ◆ DOC 1 : règlement financier / notice explicative
- DOC 2 : tableau récapitulatif des contributions familles
- ♦ DOC 3: fiche de règlement du 1 er trimestre (merci de joindre l'attestation d'assurance scolaire)
- ◆ DOC 4 : mandat de prélèvement SEPA (pour les anciennes familles qui n'auraient pas encore opté pour ce mode de règlement)

Vous souhaitant une excellente année scolaire, nous vous prions de croire, Chers Parents, en l'assurance de nos sincères salutations.

Sandrine DUBROMEL

Econome de l'Ecole La Providence-Passy